

14 sep 2018 -09:33

Un nouveau site internet pour aider à améliorer le traitement du TDAH/H

BRUXELLES, 14/09/2018.- Un traitement approprié du TDAH et du TDA repose sur différents piliers. L'approche psychoéducatrice et l'approche comportementale sont cruciales. Parfois, les médicaments peuvent avoir leur place dans le traitement. Un nouveau site internet www.trajet-tdah.be répertorie les directives scientifiques pour les personnes de l'entourage des enfants et des adolescents atteints de TDAH ou de TDA. Aujourd'hui, le SPF Santé publique présente officiellement ce site Internet lors d'une journée d'étude.

Maggie De Block, ministre de la Santé publique : « *Les troubles de l'attention tels que le TDAH ne se résolvent pas avec" juste une pilule". Les médicaments peuvent parfois faire partie du traitement mais au sein d'un plan de soins plus large. Au cours des derniers mois, des experts ont développé un trajet de soins adapté, accessible via le site internet à toutes les personnes qui sont en contact avec des enfants et des adolescents atteints du TDAH. Parce qu'une information claire et objective peut les aider à faire les bons choix.* »

Le trajet de soins cadre avec la nouvelle politique concernant les soins de santé mentale pour enfants et adolescents de la ministre fédérale de la Santé publique Maggie De Block et de ses collègues des entités fédérées. Pour son développement, 11 experts du TDAH (un par réseau « soins de santé mentale pour enfants et adolescents ») se sont basés sur les directives nationales et internationales concernant l'approche du TDAH et sur leurs expériences de pratique, dans le cadre d'un projet pilote financé par la ministre De Block. Au cours de ce projet, ils ont également amené les prestataires de soins à appliquer le trajet de soins dans leur réseau.

Afin de soutenir en permanence les professionnels de la santé, mais aussi les autres personnes de l'entourage des enfants et des adolescents atteints de TDAH, les experts ont ensuite développé un site internet interactif sur lequel toutes les informations sont présentées de manière compréhensible. Le site est accessible à tous: les professionnels de santé, les parents, les enseignants et les citoyens intéressés par le traitement du TDAH ou du TDA. Le SPF Santé publique présente cet instrument aujourd'hui, lors d'une journée d'étude.

Médication

Le nouveau parcours de soins adapté et associé au site internet interactif a aussi pour objectif de soutenir les prestataires de soins dans leur comportement de prescription. L'utilisation de médicaments dans le traitement du TDAH ou du TDA est parfois indiquée, mais pas systématiquement et toujours dans le cadre d'un plan de traitement plus large. A l'heure actuelle, certains enfants, adolescents et jeunes adultes souffrant de TDAH ou de TDA se font prescrire des psychostimulants inutiles alors que des risques pour la santé y sont associés. D'autres ne reçoivent aucun médicament alors qu'ils devraient en bénéficier.

Depuis 2005, on constate une nette augmentation des prescriptions de psychostimulants pour le traitement du TDAH ou TDA. En 2005, 1,5 millions de DDD (doses quotidiennes définies) de méthylphénidate ont été délivrées auprès d'enfants ou d'adolescents de 0 à 18 ans. En 2017, ce sont presque 5 millions de DDD de méthylphénidate qui ont été délivrées.

1 enfant sur 20

Le TDA/H (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) fait partie des troubles neurodéveloppementaux les plus fréquents. Il toucherait environ 5 % des enfants et 3 % des adultes. C'est un problème neurologique qui se manifeste déjà durant l'enfance, avec des symptômes qui ont un impact conséquent dans la vie quotidienne comme des troubles de l'attention, de l'impulsivité et/ou de l'hyperactivité.

Contact presse

Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé publique: 0475/ 93 92 71

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be